



Communiqué de presse
Mardi 26 juillet 2016

L'association LADAPT de nouveau confortée ! Les établissements ex. Le Colombier continueront à être gérés par LADAPT

Après 6 années d'un imbroglio juridique compliqué avec l'association Le Colombier, La Cour d'Appel administrative de Versailles confirme, sur renvoi du Conseil d'Etat, le sens des jugements rendus par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise et valide la légalité du transfert des établissements médico-sociaux, initialement gérés par l'association Le Colombier, à **LADAPT**.

LADAPT est heureuse de pouvoir continuer, dans la sérénité, son travail d'accompagnement, auprès des personnes handicapées accueillies, avec les équipes en place dans les différents établissements et services.

Les personnes en situation de handicap que nous accompagnons au quotidien doivent être préservées de ces allers et retours judiciaires car seul leur bien-être est notre priorité.

LADAPT a démontré ses capacités d'accompagnement par le redressement des établissements.

Depuis janvier dernier, **LADAPT** a retrouvé des équipes formidables et des familles motivées pour travailler, tous ensemble à l'amélioration de l'accueil de leurs proches.

Rappel des faits

Décembre 2009. La Préfecture et le Conseil Général nomment un administrateur provisoire pour gérer les 12 établissements du Colombier, soit 11 établissements médico-sociaux et une entreprise adaptée.

31 mars 2010. Le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise prononce la fermeture des établissements gérés par Le Colombier et leur transfert à **LADAPT**. **LADAPT** est choisie pour reprendre toutes les structures.

Décembre 2011. Le Tribunal de Grande Instance de Pontoise décide de rendre à l'association Le Colombier son entreprise adaptée.

Juillet 2013. La décision de la Cour d'Appel administrative de Versailles restitue au Colombier les 11 établissements médico-sociaux. **LADAPT** se retire.

Octobre 2015. Le Conseil d'Etat, saisi par le Conseil Départemental du Val-d'Oise, refuse de juger sur le fond mais annule les arrêts de la Cour d'Appel administrative de Versailles.

4 janvier 2016. **LADAPT** gère à nouveau les établissements ex. le Colombier.

Juillet 2016. La Cour d'Appel administrative de Versailles confirme, sur renvoi du Conseil d'Etat, le sens des jugements rendus par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise et valide la légalité du transfert des établissements médico-sociaux, initialement gérés par l'association Le Colombier, à **LADAPT**.



À PROPOS DE LADAPT

LADAPT, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Avec plus de **100 établissements et services** d'accompagnement, de formation, d'insertion, de scolarisation ou de soin, LADAPT accompagne en France chaque année plus de **16 000 personnes**.

Elle organise depuis 1997 la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, qui connaît un succès grandissant chaque année, et a évolué en 2015 en **Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées / European Disability Employment Week (SEEPH / EDEW)**.

En 2014, LADAPT crée **Ouverture de Champ**, le festival qui veut traiter du handicap en sortant des sentiers battus, par les prismes de l'image et de l'humour. Chaque année les rendez-vous se succèdent dans les salles de cinéma françaises pour faire évoluer les mentalités et favoriser le débat citoyen.

Fin 2015, LADAPT lance sa première campagne de sensibilisation grand public. Baptisée **#KillLaBêtise**, elle adopte un ton volontairement grinçant et s'attaque aux préjugés, idées reçues, stéréotypes sur les personnes en situation de handicap.

Grâce aux **350 bénévoles de son Réseau des Réussites**, LADAPT offre un véritable soutien citoyen aux personnes handicapées dans leur recherche d'emploi. Dans le cadre des orientations de son projet associatif, LADAPT entend proposer des réponses innovantes aux besoins des personnes en situation de handicap pour **faciliter leur insertion sociale et professionnelle à chaque étape de la vie**. LADAPT reste fidèle à sa mission débutée il y a plus de **85 ans** : accompagner la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne pour que nous puissions « **Vivre ensemble, égaux et différents** » (projet associatif 2011 - 2015).

Plus d'informations sur www.ladapt.net et sur www.semaine-emploi-handicap.com

Contacts Presse :

Agence The Desk : Laurence de la Touche, l.delatouche@thedesk.fr, 01 40 54 19 73

LADAPT : Nicole Fréné, frene.nicole@ladapt.net, 01 48 10 94 45